

**CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF
CONSEIL D'ADMINISTRATION
15 SEPTEMBRE 2021
(RENCONTRE EN VISIOCONFÉRENCE)**

Procès-verbal de la sixième rencontre régulière du conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf tenue le 15 septembre 2021, à 19 h.

PRÉSENCES :

M. André Dalaire	Vice-président
Mme Lise Villeneuve	Trésorière
Mme Cynthia Fauteux	Secrétaire
Mme Liane Bourdages	Administratrice
M. Jean Guyler Darcelin	Administrateur
M. Martin Poiré	Administrateur
Mme Dominique Tanguay	Conseillère municipale, district des Saules
M. Patrick Paquet	Conseiller municipal, district de Neufchâtel-Lebourgneuf

ABSENCES :

Mme Lise Bilodeau	Présidente
Mme Rose-Camille Drolet	Membre cooptée

IL Y A QUORUM

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

Mme Hélène St-Pierre	Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
M. Alexandre Potvin	Conseiller en urbanisme, gestion territoriale
Mme Sheila Benoit	Secrétaire de soutien

Présence de 17 citoyens et citoyennes en ligne.

**ORDRE DU JOUR DE LA SIXIÈME RÉUNION 2021
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF**

- 21-06-01** Ouverture de l'assemblée
- 21-06-02** Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 21-06-03** **Demande d'opinion**
- [Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21736Cc, R.C.A.2V.Q. 310](#)
- (Réf. : 840, rue Bouvier)
- 21-06-04** Présentation de la Maison des aînés par le CIUSSS CN
- 21-06-05** Information des membres du conseil municipal
- 21-06-06** Questions et commentaires du public
- 21-06-07** Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 16 juin 2021
- Affaires découlant du procès-verbal
- 21-06-08** Correspondance et trésorerie :
- Bilan mensuel
 - Services de secrétariat
- 21-06-09** Suivi de la participation du conseil de quartier aux comités suivants :
- Table de concertation Saint-André-Neufchâtel en Action S.A.N.A.
 - Rencontre des partenaires Lebourgneuf
 - Table de concertation vélo
 - Sécurité routière
- *En raison des règles sanitaires en vigueur, la participation à certains comités est mise en veilleuse.*
- 21-06-10** Lettres et propositions à adopter
- 21-06-11** Divers
- 21-06-12** Levée de l'assemblée.

21-06-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

En l'absence de la présidente, M. Dalairé préside la réunion et souhaite la bienvenue à l'assistance. Il rappelle que tous les administrateurs sont des bénévoles et que le conseil de quartier n'a pas un pouvoir décisionnel, mais de recommandation.

21-06-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR UNE PROPOSITION DE M. MARTIN POIRÉ DÛMENT APPUYÉE PAR M. JEAN GUYLER DARCELIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

21-06-03 DEMANDE D'OPINION

- [Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21736Cc, R.C.A.2V.Q. 310](#)

(Réf. : 840, rue Bouvier)

Dans ce projet de modification, on informe qu'une clinique dentaire va être intégrée au 2^e étage du bâtiment. Une période de questions et de commentaires suit la présentation du projet de modification. On retrouve l'essentiel des propos qui y ont été exprimés dans le rapport de consultation joint en annexe du présent procès-verbal.

Option A = Accepter la demande de modification telle que présentée ce soir

Option B = Refuser la demande de modification telle que présentée ce soir

**Option C (accepter avec ajout au vote) = Toute autre recommandation proposée

RÉSOLUTION 21-CA-17

PROJET DE MODIFICATION INTITULÉ RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT à la zone 21736Cc R.C.A.2VQ.310 (réf. : 840, rue Bouvier).

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification intitulée *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21736Cc R.C.A.2VQ.310* (réf. : 840, rue Bouvier).

ADOPTÉE

21-06-04 PRÉSENTATION DU PROJET DE LA MAISON DES AÎNÉS - CIUSSS CN

La présentation de ce projet est effectuée par les représentants du CIUSSS de la Capitale-Nationale (CN) en lien avec la Maison des aînés comprenant un volet Maisons alternatives. Selon les représentants, la Maison des aînés du secteur Lebourgneuf complète l'offre de services en CHSLD dans la région. Le projet fait une meilleure place à la qualité de vie des résidents aînés et un grand soutien à l'autodétermination pour la clientèle vulnérable vivant avec le trouble du spectre de l'autisme ou une déficience intellectuelle.

Le profil des résidents de la Maison des Aînés qui sera dans le secteur Lebourgneuf comprendra 96 résidents, dont 72 places pour les personnes aînées en perte d'autonomie et 24 places en Maison Alternative pour les personnes vivant avec une déficience physique incapacitante et n'ayant pas le profil gériatrique.

Les représentants ont pu répondre aux questionnements des membres du conseil sur ce projet :

(Q) : Sur quoi se base-t-on pour le choix des résidents et les critères d'admission?

(R) : Les critères d'admission seront les mêmes que pour l'admission en CHSLD. Un critère lié au secteur géographique sera considéré dans les demandes (favoriser le maintien de la personne aînée ou présentant une déficience physique dans son quartier).

(Q) : S'agit-il de nouvelles places?

(R) : Oui, il y a une augmentation de la capacité d'accueil et une diversité dans l'offre.

(Q) : Quel est le profil des résidents?

(R) : Selon les demandes d'admission. Les unités seront adaptées selon les profils des résidents admis.

21-06-05 INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Mme Tanguay mentionne que la Société de la Rivière Saint-Charles organise une activité cet automne, la *Randonnée aux mille couleurs* qui aura lieu le 2 octobre prochain au parc linéaire de la Rivière Saint-Charles.

M. Paquet fait mention des problématiques causées par les nombreux travaux routiers et informe qu'il en discute régulièrement avec le directeur d'Arrondissement.

M. Paquet rapporte un incident qui s'est passé au coin de la rue Chauveau et du boul. Saint-Jacques en précisant que le promoteur va augmenter la sécurité aux alentours des travaux et ajoute que ce dernier n'avait rien à se reprocher par rapport à cet incident.

M. Paquet informe les membres des activités de dynamitage qui ont eu lieu dans la zone des Carrières en lien avec le nouveau poste de police.

SUIVI : Mme Tanguay et M. Paquet

21-06-06 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

(C) : Une citoyenne qui est organisatrice communautaire informe que la Table de concertation S.A.N.A est en veille pour le moment.

21-06-07 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 16 JUIN 2021

SUR UNE PROPOSITION DE MME LIANE BOURDAGES D'UNEMENT APPUYÉE PAR MME LISE VILLENEUVE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 16 juin 2021.

ADOPTÉE

21-06-08 CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

Correspondance

Aucune correspondance.

Bilan mensuel

Mme Villeneuve indique que le solde à la fin du mois de mai était de 814,85 \$. Après avoir acquitté les frais de secrétariat de 90 \$ ainsi que les frais de service bancaire de 2,95 \$, le solde à la fin du mois de juin est de 690 \$.

SUIVI : Mme Villeneuve

Trésorerie

Services de secrétariat

RÉSOLUTION 21-CA-18

REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LES FRAIS DE SECRÉTARIAT POUR LA RENCONTRE DE CE SOIR 15 SEPTEMBRE 2021
SUR UNE PROPOSITION DE MME LIANE BOURDAGES D'UNEMENT APPUYÉE PAR MME CYNTHIA FAUTEUX, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de payer la somme de 90 \$ à Mme Sheila Benoit pour les frais de secrétariat. Un virement bancaire lui sera fait.

ADOPTÉE

21-06-09 SUIVI DE LA PARTICIPATION DU CONSEIL DE QUARTIER AUX COMITÉS SUIVANTS :

**En raison des règles sanitaires en vigueur, la participation à certains comités est mise en veilleuse.*

- Table de concertation Saint-André-Neufchâtel en Action S.A.N.A.
 - Aucun suivi, car cette Table est mise en veilleuse.
- Rencontre des partenaires Lebourgneuf :
 - Aucun suivi, car ces réunions sont mises en veilleuse.

- Table de concertation vélo :
 - M. Dalaire informe qu'il n'a pas pu assister à la dernière rencontre du 21 juin, mais a reçu des informations qu'il souhaite partager, entre autres, concernant l'ajout de fontaine d'eau sur le réseau cyclable.

21-06-10 LETTRES ET PROPOSITIONS À ADOPTER

- Aucun suivi.

SUIVI : Mme H. St-Pierre

21-06-11 DIVERS

- Demande de subvention pour la sécurité routière :
 - Personne n'était disponible pour s'impliquer dans le projet cette année, peut-être que cela pourrait changer pour l'année prochaine.
 - M. Paquet souligne que l'on pourrait faire des dépliants d'information.
 - Ce point sera discuté à la prochaine réunion du conseil de quartier.
- Suivi concernant un possible retour en présentiel pour les réunions :
 - Mme Tanguay rappelle qu'il ne sera pas possible d'adopter un mode hybride. Les réunions peuvent être en ligne ou en présentiel.

**Après discussion, le Conseil décide de faire une nouvelle réunion avec ZOOM et de suivre l'évolution de la pandémie pour savoir s'il est possible de se réunir en présentiel.

- M. Dalaire souhaite féliciter la Ville pour les chaises qui ont été installées sur la petite plage du parc Chauveau.

21-06-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de la réunion à 21h23.

*pour : Mme Lise Bilodeau
Présidente*

SIGNÉ

*André Dallaire
Vice-président*

SIGNÉ

*Cynthia Fauteux
Secrétaire*

Mandaté : Conseil de quartier de Neufchâtel–Est–Lebourgneuf – No de dossier : R.C.A.2V.Q. 310

1. Date, événement et lieu

Demande d'opinion
 Consultation écrite LAU
 Tenue entre le 1^{er} et le
 15 septembre 2021
 inclusivement.

2. Origine

Conseil municipal
 Conseil exécutif
 Conseil d'arrondissement
 Mandat Direction générale

3. Objet

Projet de *Règlement modifiant le
 Règlement de l'Arrondissement des
 Rivières sur l'urbanisme relativement à la
 zone 21736Cc, R.C.A.2V.Q. 310*
 (Réf. : Clinique dentaire deuxième
 étage halte-bouffe Bouvier -
 840, rue Bouvier)

4. Présences

Membres avec droit de vote :

Mmes Liane Bourdages, Lise Villeneuve, Cynthia Fauteux
 MM. André Dalaire, Jean Guyler Darcelin, Martin Poiré

Membres sans droit de vote :

Mme Dominique Tanguay, conseillère du district électoral des Saules

Personne-ressource :

Alexandre Potvin, conseiller en urbanisme, Gestion territoriale

Animation de la rencontre et rédaction du rapport :

Mme Hélène St-Pierre, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

5. Informations présentées

- Retour sur la consultation publique écrite qui se déroule en ligne du 1^{er} au 15 septembre. Les administrateurs ont reçu copie de la version *projet* du rapport de consultation.
- Présentation du projet de Règlement R.C.A.2V.Q. 310 par le conseiller en urbanisme.

6. Recommandation du mandaté

À l'unanimité, le conseil de quartier recommande au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21736Cc, R.C.A.2V.Q.310*

(Option A)

7. Options soumises au vote

8. Description des options

Option	Nombre de votes
A.	6
B.	0
C.	
Abstention	0
Total	6

Option A – Accepter la demande, soit recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification.

Option B – Statu quo, soit recommander au conseil d'arrondissement de refuser la demande.

Option C – Accepter la demande, mais en considérant une autre option et d'autres exigences que celles en lien avec le projet de modification proposé.

9. Questions et commentaires du conseil d'administration

- Un administrateur demande si la modification réglementaire touche uniquement le lot qui est situé face à la rue Bouvier et il souhaite en connaître la raison.

Réponse de la Ville : *Il est mentionné que lors de l'analyse des usages autorisés, il a été constaté que la zone 21736Cc est la seule qui ne permet pas le groupe d'usage P5 Établissement de santé sans hébergement. La demande permet notamment de régulariser la situation.*

10. Suivi recommandé

Transmettre à la Division de la gestion territoriale et à la Direction de l'Arrondissement des Rivières.

Approuvé par :

SIGNÉ

André Dalaire
Vice-président
Conseil de quartier Neufchâtel-Est-Lebourgneuf

16 septembre 2021

Préparé par :

SIGNÉ

Hélène St-Pierre
Conseillère en consultations publiques
Service de l'interaction citoyenne